



COMPTE FINANCIER UNIQUE

EXERCICE 2025

Cadre général

La maquette budgétaire du réalisé 2025 reprend les évolutions de l'exercice 2024, à savoir :

a) Le compte financier unique

Ce document, commun à l'ordonnateur et à son comptable, remplace le compte administratif et le compte de gestion, afin de gagner en lisibilité, en transparence des comptes et en simplification.

b) Le budget vert

Le décret du 16 juillet 2024 impose aux collectivités de présenter un état annexé au compte financier unique, intitulé : « **impact du budget pour la transition écologique** »

Cette annexe concerne les dépenses réelles d'investissement des budgets principaux et des budgets annexes sous nomenclatures M57 (Ville + Eden) et M4 (Transports, Assainissement et Réseau de chaleur).

Pour l'exercice 2025, l'ensemble des dépenses, hors emprunts, devront être pris en compte dans cette annexe.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L 2313-1, pour les communes de 3 500 habitants et plus, qu'une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe aux documents budgétaires, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les données présentées ci-dessous ont fait préalablement l'objet d'une vérification commune ordonnateur (logiciel de finances Eksae) / comptable (application des finances publiques Helios) et sont ainsi concordantes en tous points.

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL – VILLE

I - La présentation du résultat

- **A - Fonctionnement**
- **B – Investissement**

II – Les ratios financiers

III - La section de fonctionnement

- **A – Recettes totales**
 - 1 – Atténuations de charges
 - 2 – Produits des services et du domaine
 - 3 – Impôts et taxes
 - 4 – Dotations et participations
 - 5 – Autres produits de gestion courante
 - 6 – Autres
 - 7 – Recettes d’ordre
 - 8 – Recettes par fonctions
- **B – Dépenses totales**
 - 1 – Charges à caractère général
 - 2 – Charges de personnel
 - 3 – Autres charges de gestion courante
 - 4 – Frais financiers
 - 5 – Charges spécifiques
 - 6 – Provisions
 - 7 – Atténuation de charges
 - 8 – Dépenses d’ordre
 - 9 – Dépenses par fonction

IV - La section d’investissement

- **A - Les réalisations**
- **B – Bilan de la gestion pluriannuelle**
- **C – Les recettes**
- **D – Les restes à réaliser**
- **E – Le budget vert**

V - L’endettement

VI - La consolidation des budgets

BUDGETS ANNEXES

- Salle de spectacle EDEN
- Transports
- Assainissement
- Réseau de chaleur bois

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

BUDGET PRINCIPAL

I – La présentation du résultat 2025

Le résultat de l'exercice 2025 s'élève à **898 461,14 €**. Il était de 694 972,83 € en 2024.

- Synthèse :

A – Fonctionnement

Reprise de l'excédent 2024 Ville	694 972,83 €
<u>Réalisation exercice 2025</u>	
Recettes	9 829 987,40 €
Dépenses	9 216 511,90 €
Résultat de l'exercice	613 475,50 €
Résultat cumulé	1 308 448,33 €

B - Investissement

Reprise du déficit 2024 Ville	-1 371 491,11 €
<u>Réalisation exercice 2025</u>	
Recettes	3 825 621,54 €
Dépenses	3 591 737,68 €
Résultat de l'exercice	+233 883,86 €
<u>Restes à réaliser</u>	
Recettes	1 444 496.88 €
Dépenses	716 876.68 €
Résultat s/restes à réaliser	+727 620,20 €
Besoin en financement	-409 987,05 €
<u>Excédent final de clôture</u>	898 461,28 €

II – Les ratios financiers

L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Elle est aussi communément appelée capacité d'autofinancement brut (CAF).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement du remboursement de la dette. Le poids de la dette en années CAF est obtenu en divisant l'encours de la dette par la CAF brute.

	2025
RECETTES de fonctionnement	
Réelles	9 793 508,53 €
DEPENSES de fonctionnement	
Réelles	8 663 339,92 €
CAF brute (hors cessions : 7 616€)	1 122 552,61 €
Remboursement capital de la dette (bancaire) hors cautions	895 745,48 €
CAF nette (hors cessions)	266 807,13 €
CRD de la dette au 31/12/2025 dette bancaire dont cautions	5 818 107,72 €
Capacité de désendettement	5,18 ans

La CAF nette a augmenté par rapport à l'exercice 2024. Elle est ainsi à **266 807,13 €** contre 173 375 € l'an passé, et ce malgré un emprunt de 1 000 000 €. Cette hausse s'explique notamment par une politique d'endettement contenue et maîtrisée avec des emprunts arrivés à termes et un lissage sur plusieurs années des remboursements.

III – La section de fonctionnement

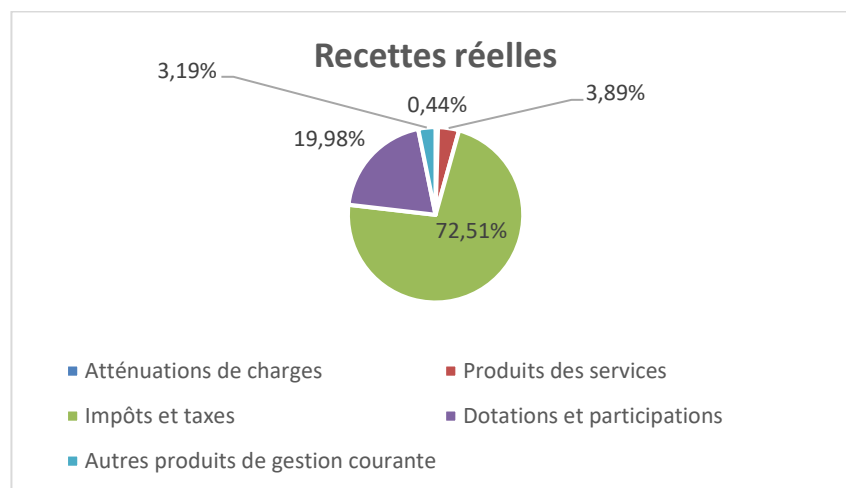
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Synthèse :

	2024	2025	variation 2025/2024
Recettes			
Réelles	9 630 126,67	9 793 508,53	1,70%
Ordre	30 032,10	36 478,87	21,47%
Totales	9 660 158,77	9 829 987,40	1,76%
Dépenses			
Réelles	8 526 652,71	8 663 339,92	1,60%
Ordre	522 354,10	553 171,98	5,90%
Total	9 049 006,81	9 216 511,90	1,85%

A – Les Recettes : 9 829 987,40 €

Globalement les recettes augmentent de **1,76%**.



L'évolution des recettes réelles par chapitre est la suivante :

1) Chapitre 013 – Atténuations de charges : 43 045.94 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
24 261,16	12 000,00	43 045,94	77,43%

Il s'agit :

- des remboursements des indemnités journalières dans le cadre d'arrêts de maladie d'agents ou d'accidents de travail. La hausse conséquente de recettes pour ce poste est moins favorable à la collectivité puisque cela signifie qu'il y a eu davantage d'arrêts en 2025 comparativement à 2024.
- des remboursements de cotisations (CNRACL), par son employeur actuel, d'un agent placé en disponibilité : 13 108 €.
- des remboursements de cotisations (URSSAF) trop versées : 9 514 €

2) Chapitre 70 – Produits des services et du domaine : 380 276,26 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
365 906,02	380 000,00	380 276,26	3,93%

Ce poste regroupe :

- le produit des différents services municipaux : musée, médiathèque, location de salles, de véhicules, de terrains et de matériels, concessions de cimetière, école de musique :

	2024	2025
Total des produits des services	87 580	87 571

- Le paiement de redevances : autorisations de voirie et fermage :

	2024	2025
Total des redevances	23 952	30 098

- des remboursements de frais (personnel et assurances) par les budgets annexes et également des remboursements de frais (taxe foncière et personnel – chef de projet thermalisme depuis avril 2023) par la CDC Vals de Saintonge :

	2024	2025
Total des remboursements	221 104	261 189

3) Chapitre 73 et 731– Impôts et taxes : 7 095 649,57 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
6 996 160,46	7 278 730,43	7 095 649,57	1,42%

Le produit des impôts et taxes, en augmentation de **1,42%**, se décompose comme suit :

	CA 2024	CA 2025
Attribution de compensation	1 035 102,43	1 040 788,43
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	81 499,00	78 503,00
Fiscalité directe	5 428 242,00	5 451 779,00
Autres contributions directes	2 359	1 628,00
Droits de place	30 481,41	34 513,64
Taxes sur les pylônes	9 222	9 705,00
Taxe locale sur la publicité extérieure	153 901,80	154 767,50
Taxe additionnelle aux droits de mutations	255 343,00	323 873,00
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0	92,00

On constate une augmentation importante des droits de mutation, mais un léger recul du fonds de péréquation.

Malgré le maintien des taux appliqués par la Ville sur l'exercice 2025, le produit de la fiscalité directe est en augmentation, du fait de la revalorisation annuelle des bases (+ 1,7%) et ce malgré l'augmentation du taux d'exonération partielle concernant les terres agricoles (taxe foncière non bâtie) qui n'a pas été compensée au bénéfice des collectivités territoriales. La Ville a ainsi été pénalisée pour la somme de 12 361 €.

La fiscalité directe est répartie comme suit (reprise de l'état 1288M) :

	Taxe d'habitation y compris logements vacants*	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier Non-bâti
Taux	13,06%	52,62%	58,12%
Bases	1 324 794 €	11 783 486 €	118 666 €
Produits	173 018 €	5 207 895 €	68 969 €

**En application de la réforme de la fiscalité locale prévue par la loi de finances pour 2020, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation depuis 2021, hormis la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants. Cette disparition est cependant compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur le territoire de la commune.*

4) Chapitre 074 - Dotations et participations : 1 954 996,02 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
1 948 415,48	1 938 666	1 954 996,02	0,34%

a) La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement d'un montant de 1 567 889 € est composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation. La Commune a perçu cette année un montant de dotation de **19 091€ de plus** par rapport au réalisé 2024, ce qui reste identique à l'augmentation constatée entre 2023 et 2024.

b) Les autres dotations perçues**Dotations versées par l'Etat 326 632 €**

Dotations de compensation d'exonérations fiscales (TH-TF)	243 877
FCTVA Fonctionnement	17 528
Participation dans le cadre des emplois aidés	30 794
Dotation de recensement	13 867
Dotation titres sécurisés	16 480
Dotation aux élus locaux	163
Compensation cession fonds de commerce	183
Subvention - dévégétalisation des tours	3 740

Participation du Département de la Charente Maritime 52 080 €

Ecole de musique	4 560
Sports - mise à disposition des équipements communaux	14 060
Subvention programmation culturelle	25 800
Conférence des financeurs	1 700
Subvention Graines d'Artistes	1 000
Concert et spectacle	960
Ateliers mercredis créatifs	4 000

Participation de la Région Nouvelle-Aquitaine 6 394 €

Sports – mise à disposition des équipements communaux	6 394
---	-------

Participation Vals de Saintonge Communauté 2 000 €

Subventions Graines d'Artistes	2 000
--------------------------------	-------

5) Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 311 805,66 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
295 175,27	324 100,00	311 805,66	5,63%

Ce poste comprend principalement le produit des loyers et des redevances d'occupation du domaine public, ainsi que le reversement de la part salariale des chèques déjeuner.

Ces recettes sont en augmentation de **5,63%** du fait des révisions annuelles et de l'occupation de la maison de santé sur une année complète.

6) Autres recettes réelles

- Les produits financiers : 119,08 € (parts sociales de deux banques)
- Les produits spécifiques d'un montant de 7 616 € :
 - vente de trois véhicules (5 828,50 €)
 - vente d'une parcelle de terrains (1 787,50 €)

7) Recettes d'ordre

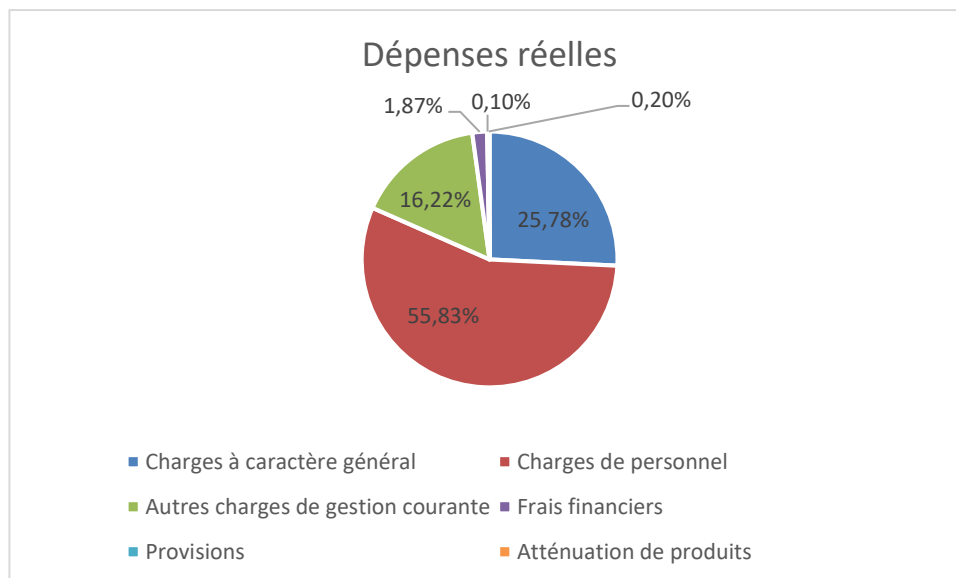
Amortissements des subventions : 36 478,87 €

8) Recettes par fonction

fonctions	services	Recettes 2024	Recettes 2025
1	opérations non ventilables	8 875 922,67	9 020 632,00
200	administration générale	236 229,86	250 815,46
250	cimetière	19 340,27	18 238,45
260	élections	2 530,33	0
261	état civil	24 810,00	16 480,00
262	recensement	0	13 867,00
3000	services communs MVE	303,97	184,43
3001	sports et animations	615,00	0
3110	école de musique	49 589,84	51 890,75
3111	actions culturelles	26 049,13	30 116,47
3120	abbaye	3 584,16	4 505,04
3130	médiathèque	8 782,76	7 525,00
3140	musée	14 458,21	8 889,89
3170	Salle de spectacle Eden	121 356,00	122 847,58
3210	complexe du Coi	30 830,18	20 454,57
4241	œuvres caritatives	3 500,00	5 700,00
6000	Marché	36 620,91	46 408,79
6001	Revitalisation	19 509,66	22 561,55
6002	Espace coworking	87,48	0
6003	Bâtiment commercial	13 942,45	15 154,75
6104	Espace formation	46 135,68	61 133,03
6330	Développement touristique	14 512,40	17 805,44
6801	maison de santé	41 325,00	50 480,60
8100	Transports	40 090,71	44 296,60
	TOTAL	9 630 126,67	9 829 987,40

B – Dépenses totales : 9 216 511,90 €

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 8 663 339,92 €, soit une légère augmentation de **1,60%** par rapport à l'exercice 2024. En 2024, l'augmentation était de 4% par rapport à l'année 2023, les dépenses ont ainsi pu être contenues cette année.



Ces dépenses sont constituées des charges à caractère général, correspondant notamment à l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, aux achats de matières et fournitures, aux prestations de services, aux charges de personnel, aux subventions versées aux associations et à l'équilibre des budgets annexes ainsi qu'aux intérêts de la dette.

L'augmentation susmentionnée concerne les principaux postes de dépenses suivants : les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante et les charges financières.

Le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre est le suivant :

9) Chapitre 011 - Charges à caractère général : 2 233 287,65 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
2 246 648,87	2 607 505,24 €	2 233 287,65	-0,59%

L'évolution des postes de dépenses est retracée ci-après :

COMPTES	LIBELLES	CA 2024	CA 2025	Variation 2025/2024
604	Achats d'études, prestations de services	0	11 500	11 500
606	Achats non stockés de matières et de fournitures	875 964	849 613,70	-26 350
607	Achats de marchandises	2 897	1 377,15	-1 520
611	Contrats de prestations de services	1 553	1 902,63	350
613	Locations	34 846	29 954,39	-4 892
614	Charges locatives de copropriété	4 869	2 978,55	-1 890
615	Entretiens et réparations	563 156	562 157,85	-998
616	Primes d'assurances	108 450	122 001,84	13 552
617	Etudes et recherches	8 796	0	-8 796
618	Divers	36 009	24 381,40	-11 628
622	Rémunérations des intermédiaires, honoraires	146 226	28 923,95	-117 302
623	Publicités, publications, relations publiques	172 285	172 431,15	146
624	Transports de biens, transports collectifs	9 292	7 633,88	-1 658
625	Déplacements et missions	12 056	14 607,93	2 552
626	Frais postaux et de télécommunications	84 926	92 246,63	7 321
627	Services bancaires et assimilés	80	921,64	842
628	Divers	103 729	222 163,68	118 435
635	Autres impôts et taxes	81 515	88 491,28	6 976
soit total		2 246 649	2 233 287,65	-13 361

2) Charges de personnel : 4 836 669,65 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
4 767 540,71	4 953 250,00	4 836 669,65	1,45%

Les dépenses de personnel représentent le premier poste de dépenses soit 55,83 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2025. Ce poste est en augmentation de **1,45 %** par rapport au réalisé 2024 et présente un taux de réalisation de 97,65 % par rapport aux crédits ouverts en 2025, soit un solde disponible de 116 580,35 € au 31 décembre 2025.

Cette augmentation de dépenses se justifie par :

- L'augmentation réglementaire des cotisations CNRACL et URSAAF,
- la revalorisation réglementaire quadriennale générale des régimes indemnitaires,
- les avancements d'échelons et de grades,
- l'harmonisation des rémunérations entre contractuels et titulaires avec l'application du cadencement,
- les heures supplémentaires.

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
 Reçu le 27/02/2026

Et ce malgré la réalisation de moindres dépenses constatées, liées à des mouvements de personnels (mutation, retraite, démission).

	2024	2025
Dépenses de personnel	4 767 540,71 €	4 836 669,65 €
Dépenses réelles	8 526 652,71 €	8 663 339,92 €
	55,91 %	55,83 %

3) Autres charges de gestion courante : 1 405 290,11 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
1 350 749,07	1 519 418,10	1 405 290,11	4,04%

Ce poste est en augmentation de **4,04 %** soit une dépense supplémentaire de 54 541,05 € par rapport à 2024.

Cette évolution est principalement due aux :

	2024	2025
Subventions versées aux associations	342 646,50 €	329 574,00 €
Subventions équilibre versées aux budgets annexes	<u>397 929,01 €</u>	<u>391 920,32 €</u>
- Transports	53 820,33 €	56 682,42 €
- Salle de spectacle EDEN	344 108,00 €	335 237,90 €
Charges intercommunales + travaux SDEER	12 692,79 €	90 604,12 €
Contribution au SDIS	289 943,52 €	290 794,95 €
Assemblée locale (indemnités, formations, missions, cotisations)	149 405,76 €	150 364,90 €
Admissions en non-valeur et créances éteintes	4 900,30 €	638,30 €
Subvention collège	200 €	300 €
Subvention lycée	300 €	0
Redevances dont droits d'utilisation logiciels	68 325,35 €	73 050,30 €
Autres	4 672,95 €	5 114,56 €
Secours et dots	5 460 €	10 590 €
Enterrements indigents	5 116 €	2 178,20 €
Bourses et prix	400 €	400 €
Subventions aux personnes de droit aux ménages et aux entreprises	43 500 €	53 000 €

Liste des subventions et des aides indirectes octroyées aux associations :

SUBVENTIONS 2025		
ASSOCIATIONS OU PERSONNES PRIVEES	Subventions	Aides indirectes
DIVERS	6 292	5 580,45
A.S.A.A.M. Refuge de Fontorbe	5 000	1470,00
C.G.T.		930,42
F.O.		285,42
Rotary Club		1158,59
F.C.P.E.		1548,02
Souvenir Français	90	188,00
D.D.E.N.	150	0
F.N.A.C.A.	250	0
U.N.S.O.R.	90	0
S.N.E.M.M.	312	0
Félins en détresse	400	0
CULTURE	179 400	48 338,60
A.4	78 700	1800,12
Belle Factory	61 000	0
Production 114 (Violon sur le sable)	36 000	0
Kaolin et Barbotine		3886,46
Club de tarot		2963,14
Informatique club Angérien		2711,27
Sté archéologie		4759,78
Art d'Y		3012,52
A.V.F. Saint Jean accueil		4553,67
A.A.J.C. (Togo)	500	0
Amuse Folk	400	
Block House		5880,00
Scène de Jardin	400	200,00
Cercle Philharmonique	400	18571,64
Sophie GOILLOT - expositions	1 000	0
Trapèze	1 000	0

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

SPORTS	100 000	42 609,78
Angérien Hand Ball Club	2 000	0
Angély Sport Santé	750	164,20
Athlétic Club Angérien	2 000	5287,57
Signaleurs radio angériens		2233,30
Angély modèle club		825,78
Billard club		3995,70
Team cycliste		475,97
Amicale Boule Angérienne	2 700	2394,00
Kayak club Angérien	3 500	0
Haltérophilie Musculation	500	1078,50
Jeunesse Laïque Angérienne	2 000	1263,35
Judo Club Saint Jean/Loulay	2 000	0
Moto Club Angérien	4 000	2735,40
Nautic Club Angérien	33 500	4856,81
Pêcheurs Angériens	950	1208,48
Plongée Subaquatique	900	982,80
R.A.C.A.	12 000	0
Saint Jean Volley Ball	1 000	479,23
S.C.A.	22 000	13668,69
Tennis Club Angérien	2 200	120,00
Tir Angérien	1 000	0
U.V.A.	7 000	840,00
Entente Saint-Hilaire de Villefranche		
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	2 300	0
Jardins familiaux F.N.J.F.C.	1 000	0
Association Parallèle	1 000	0
Joss et Bella	300	0
SOCIAL, SOLIDARITE	31 550	57 194,84
Aide et Soutien	1 500	4620,00
Arche	5 000	22092,00
Amitié		556,18
Soleil des ans		11708,41
Donneurs de sang		2678,25
Association Cœur et santé	800	0
Croix Rouge Française	100	0
France Alzheimer	300	0
Secours Catholique	1 500	0
Restos du Cœur	1 500	15540
Tremplin 17	17 000	0
Vals de Saintonge mobilité	1 500	0
A.P.E.S.A. 17	350	0
Protection civile	2000	0

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
 Reçu le 27/02/2026

ENFANCE, JEUNESSE	7590	3 483,03
Association de Beaufief Projet local jeune	900	2322,02
Sciences Océan Jeunesse	0	1161,01
APE Lair du Temps	1 690	0
Mission Locale Rurale	5 000	0
ECONOMIE	2 442	189,00
Commerçants non sédentaires	2442	0
Association commerçants et artisans - C2A	0	189,00
Total des subventions	329 574	157 395,70

4) Frais financiers : 161 912,07 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
156 337,06	176 024,92	161 912,07	3,57%

En 2025, les frais financiers ont augmenté en raison d'un nouvel emprunt et des intérêts de remboursement de la ligne de trésorerie.

5) Charges spécifiques : 60 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025
1 067	6 100	60

Les dépenses portent sur les titres annulés sur exercices antérieurs.

6) Provisions : 8 661,44 €

Au budget primitif, des provisions ont été constituées pour risque de non-recouvrement de loyers (un particulier et une association concernés) pour un montant de 20 000 € (délibération n°D3 du 03 avril 2025).

En cours d'année, une provision a été constatée par suite de la liquidation judiciaire d'une société (non-paiement de la taxe locale sur la publicité extérieure) pour un montant de 8 661,44 € (délibération n° D15 du 25 septembre 2025).

7) Atténuation de produits : 17 459 €

CA 2024	BP 2025	CA 2025
4 310	19 459	17 459

Ce poste correspond aux dégrèvements taxes habitation sur les logements vacants.

8) Opérations d'ordre 2025 :

Amortissements + cessions+ transformation avance au NCA par subvention : 553 171,98 €

9) Présentation par fonction

Ci-dessous une présentation par fonction de la masse salariale et des autres dépenses réelles dédiées à chaque service.

fonction	service	Total 2024	masse salariale	autres dépenses	Total 2025
1	opérations non ventilables	280 727,70	0	278 145,49	278 145,49
200	administration générale	1 400 341,98	911 868,79	485 739,37	1 397 608,16
203	informatique	69 965,13	0 €	57 971,89	57 971,89
280	communication - relations publiques	85 002,20	56 060,11	24 059,66	80 119,77
281	fêtes et cérémonies	11 850,81	0	9 137,17	9 137,17
250	cimetière	10 256,96	0	44 017,04	44 017,04
260	élections	0	0	0,00	0
261	état civil	195 636,38	220 734,61	13 992,35	234 726,96
311	assemblée locale	153 892,98		154 723,14	154 723,14
1100	police municipale	363 152,15	291 914,36	40 692,07	332 606,43
1200	incendie et secours	305 929,76	2 744,00	305 637,51	308 381,51
3000	sports	452 757,60	156 016,59	348 212,07	504 228,66
3001	sports - animations	99 900,42	93 930,67	11 734,19	105 664,86
3002	animations de Noël	15 197,82		18 438,55	18 438,55
3003	fête du 14 juillet	20 785,77		23 891,24	23 891,24
3009	Maison du Vivre Ensemble	236 245,22	234 944,87	8 156,19	243 101,06
3110	école de musique	403 181,17	371 255,46	15 850,67	387 106,13
3111	actions culturelles	250 192,76		273 405,59	273 405,59
3120	abbaye	135 596,24	21 141,54	134 210,18	155 351,72
3121	grosse horloge	317,24		2 182,38	2 182,38
3122	chapelle des bénédictines	27 406,78		10 477,37	10 477,37
3130	médiathèque	343 355,72	246 298,80	43 583,82	289 882,62
3140	musée	265 715,49	237 396,03	46 512,91	283 908,94
3141	musée (bâtiment)	73 623,06		52 442,51	52 442,51
3142	microfolie	83 076,55	73 835,46	14 404,31	88 239,77
3170	salle de spectacle Eden	467 209,68	119 121,25	335 237,90	454 359,15
3210	complexe du Coi	44 977,25	46 148,64	14,04	46 162,68
3220	stade	42 566,10	43 581,58	0,00	43 581,58
3380	enfance - jeunesse	16 070,70		19 224,54	19 224,54
4200	interventions sociales	121 739,19	105 456,62	33 844,37	139 300,99
4241	œuvres caritatives	30 296,92		41 781,73	41 781,73
5100	ST bâtiments	784 580,08	635 053,24	96 608,17	731 661,41
5101	ST mécanique	102 478,16	36 239,46	65 786,10	102 025,56
5110	Espaces verts	360 419,76	261 848,64	93 557,59	355 406,23
5120	Eclairage public	91 766,63		144 142,00	144 142,00
5180	Aménagement urbain	45 468,00		53 000,00	53 000,00
6000	Marché	46 431,68		48 793,14	48 793,14

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

fonction	service	Total 2024	masse salariale	autres dépenses	Total 2025
6001	Revitalisation	75 835,06	74 488,72	2 442,00	76 930,72
6002	Espace coworking	10 577,54		6 986,01	6 986,01
6003	Bâtiment commercial	4 869,14		2 978,55	2 978,55
6104	Espace formation	64 730,74		41 649,66	41 649,66
6330	Développement touristique	11 769,04		8 719,96	8 719,96
6801	maison de santé	13 363,99		15 059,74	15 059,74
7000	environnement	33 503,21	32 751,08	11 593,95	44 345,03
7222	action propreté urbaine et nettoisement	305 492,41	256 482,05	24 639,19	281 121,24
8100	transport scolaire	95 695,86	45 850,56	56 682,42	102 532,98
8450	voirie urbaine	472 127,68	261 506,52	306 311,54	567 818,06
	TOTAL	8 526 652,71	4 836 669,65	3 826 670,27	8 663 339,92

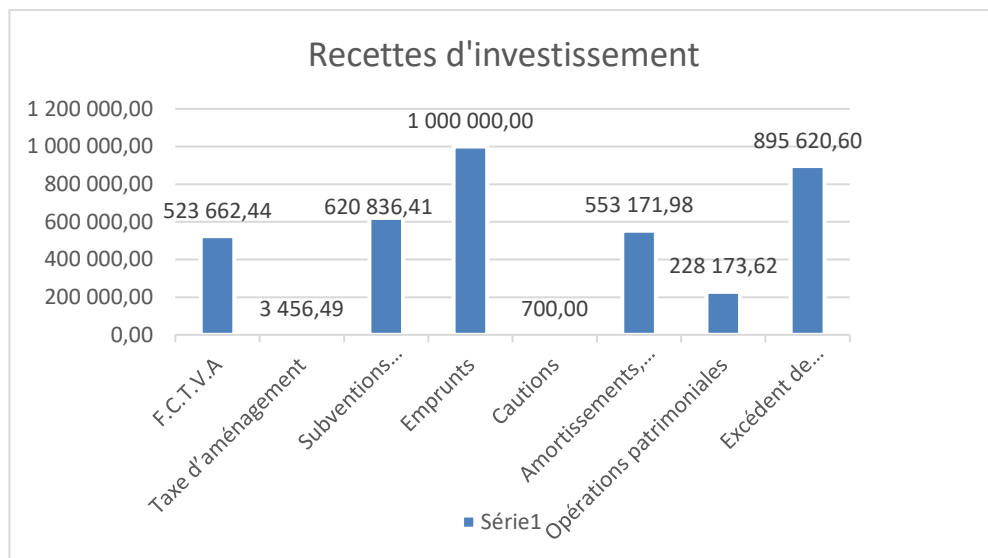
Par ailleurs, le service «locations», créé par délibération D26 du 06 avril 2023, intègre les différentes recettes de loyers et charges afférentes aux activités de locations assujetties à la TVA sur le budget principal de la Ville. Il est rattaché au numéro de télédéclarant TVA existant de la Ville telles que portant sur l'espace formation pour les précédents baux assujettis à la TVA et les locaux commerciaux loués :

	Dépenses			Recettes		
	Montant HT	TVA	Montant TTC	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fonctionnement	€	€	€	59 117,53	11 818,95	70 936.48
Investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
soit total	€	€	€	59 117,53	11 818,95	70 936.48

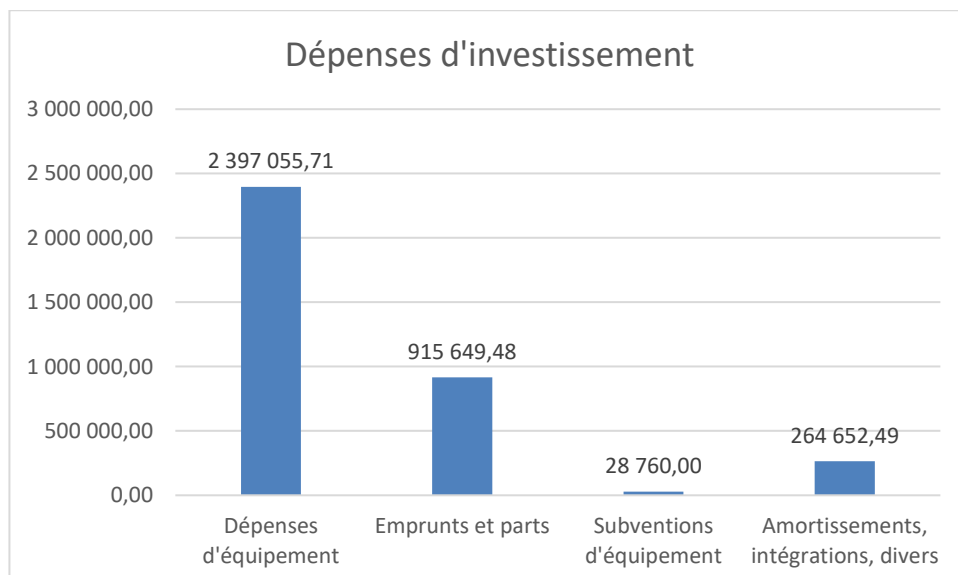
IV – La section d'investissement

La section d'investissement retrace les projets de la Ville. Elle concerne des actions, en dépenses et en recettes, non récurrentes contrairement au fonctionnement.

Les recettes comprennent les subventions en lien avec les projets d'investissement et les recettes dites patrimoniales : taxes d'aménagement, FCTVA.



Les dépenses sont principalement constituées des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules, biens immobiliers, études et travaux sur les structures existantes ou en cours de création.



A - Les réalisations

Le taux de réalisation des opérations d'équipement se situe à 64,44 % pour 2025.

Opérations		Dépenses		Recettes	
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
0138	Travaux de voirie	588 961,16	507 982,47	577 263,29	382 819,43
0222	Hôtel de Ville	54 812,29	50 194,13	0	0
0247	Abbaye	13 537,00	7 129,77	94 844,00	94 844,00
0436	Travaux bâtiments communaux divers	86 536,52	66 585,54		
0526	Acquisition de matériels de voirie	291 197,38	266 711,12		
0579	Travaux bâtiments sportifs	89 226,00	34 309,75		
0595	Musée	356 491,87	46 273,30	315 000,00	5 069,00
0603	Bordures de trottoirs	107 000,00	106 799,20		
0630	Eclairage public			11 674,54	10 416,18
0672	Réserves foncières	451 953,21	441 746,06		
0691	Base nautique	188 462,80	181 462,80	97 503,00	49 050,00
0711	Cimetière colombarium	70 000,00	57 743,10		
0714	Bâtiments culturels divers	222 102,89	163 776,93	91 216,00	4 662,80
0716	Jeux espaces jeux	16 000,00	15 684,00		
0717	Acquisition matériel sportif	71 085,40	70 877,94		
0721	Réseau pluvial				
0727	Travaux conformité	4 000,00	0		
0732	Bâtiment canoë kayak	9 701,00	9 700,45	36 000	0
0741	Environnement propreté	133 899,10	110 772,85		
0746	Gare routière	9 062,41	9 062,41		
0747	Révision PLU	61 565,41	16 991,59		
0761	Vidéo protection	19 200,00	18 988,36		
0768	Liaisons douces	311 132,04	27 773,24	242 685,00	17 475,00
0773	Immeuble à colombages	111 508,00	37 280,82		
0779	Défense incendie	6 000,00	5 494,28		
0785	Salle de formation des arts vivants			202 035,00	56 500,00

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
 Reçu le 27/02/2026

Opérations		Dépenses		Recettes	
		Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
0787	Maison de santé pluridisciplinaire	410 842.00	129 483.60	381 759,72	
204132	Participation travaux versées au Département	13 086.43	0		
2041512	Participation versée à la CDC	7 801.61	0		
20422	Participation versée à la CDC – frais de voirie	702.00	702.00		
2046	Attribution compensation CDC	13 530	13 530		
	TOTAL	3 719 396,52	2 397 055,71	2 049 980,55	620 836,41

** les dotations comprennent les crédits inscrits au BP + DM + VC + les restes à réaliser*

B- Bilan de la gestion pluriannuelle

L'exercice 2025 a été marqué par :

1. La modification de l'AP/CP Refonte du musée (délibération D13 du 25 septembre 2025). Les crédits de paiement mandatés sont de **58 226,40 €** :

	Chapitre	Montant TTC initial	Montant TTC après révision	Montant mandaté sur l'année
Montant global de l'AP		1 000 000	1 122 000	58 226,40
CP année 2024	20	60 000	20 802,60	20 802,60
CP année 2025	20	30 000	69 197,40	37 423,80
	23	440 000	255 194,47	0
CP année 2026	20	30 000	48 197,00	
	23	440 000	728 608,53	

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

2. La modification de l'AP/CP Requalification de la Place du Marché et de la rue de l'Hôtel de Ville (délibération n° D2 du 03 avril 2025). Les crédits de paiement mandatés sur cette AP sont de **1 452 505,43 €** répartis comme suit :

	Chapitre	Montant TTC initial	Montant TTC après la dernière révision	Montants mandatés depuis 2023
Montant global de l'AP		1 320 000	1 588 500	1 452 505,43
CP année 2023	20	45 000	45 000	2 868
	23	- €	26 000	18 661,20
CP année 2024	20	36 180		29 532,79
	21	- €	18 000	16 411,12
	23	950 000	1 069 500	995 784,19
CP année 2025	23	325 000	430 000	392 116,13

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

3. La création de l'AP/CP Sauvegarde d'une maison à colombages (délibération n° D25 du 03 juillet 2025). Les crédits de paiement mandatés sur cette AP sont de **25 772,82 €** répartis comme suit :

	Chapitre	Montant TTC initial	Montant mandaté sur l'année
Montant global de l'AP		2 250 000	25 772,82
CP année 2025	20	90 000	19 734
	23	10 000	6 038,82
CP année 2026	20	30 000	
	23	270 000	
CP année 2027	20	20 000	
	23	180 000	
CP année 2028		0	
CP année 2029	20	50 000	
CP année 2030	20	10 000	
	23	990 000	
CP année 2031	20	60 000	
	23	540 000	

4. La création de l'AP/CP Construction d'un bâtiment labellisé structure d'entraînement et de formation - SEF (délibération n° D24 du 03 juillet 2025). Les crédits de paiement mandatés sur cette AP sont de 18 912 € répartis comme suit :

	Chapitre	Montant TTC initial	Montant mandaté sur l'année
Montant global de l'AP		760 000	18 912
CP année 2025	20	50 000	18 912
CP année 2026	20	30 000	
	23	370 000	
CP année 2027	20	30 000	
	23	280 000	

Une annexe dédiée est jointe dans la maquette règlementaire portant « **Situation des autorisations de programme et crédits de paiement** » et reprenant ces données.

C – Les recettes d'investissement

	Réalisé
F.C.T.V.A	523 662.44
Taxe d'aménagement	3 456.49
Subventions d'investissement	620 836.41
Emprunts	1 000 000,00
Cautions	700,00
Amortissements, intégrations, divers	553 171.98
Opérations patrimoniales	228 173.62
Excédent de fonctionnement reporté	895 620.60
Total	3 825 621.54

Le versement (en N+1) de la recette FCTVA est très variable d'une année à l'autre, car elle dépend des travaux réalisés l'année passée.

En 2025, la somme perçue (523 662,44€) est le fruit de plusieurs opérations conséquentes par rapport à l'exercice précédent : 1 024 788,36 € sur la voirie, 217 794,87 € sur l'abbaye, 271 672,58 € sur la base nautique, 496 224,96 € sur le kayak et 360 233,32 € pour le centre des arts vivants.

D – Les restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2026

		Dépenses	Recettes
0138	Travaux de voirie	396,57	300 443,86
0222	Hôtel de Ville	- €	- €
0247	Abbaye	2 001,36	
0436	Travaux bâtiments communaux divers	9 402,41	- €
0526	Matériels de voirie	23 725,92	-
0579	Travaux bâtiments sportifs	43 653,60	- €
0595	Musée		- €
0630	Eclairage public		- €
0672	Réserves foncières		- €
0691	Base nautique	6 992,88	- €
0711	Cimetière	12 256,90	
0714	Bâtiments culturels divers	58 325,94	86 553,20
0717	Acquisition matériel sportif	- €	- €
0727	Travaux conformité	3 922,86	-
0732	Bâtiment canoé kayak	- €	- €
0741	Environnement propreté	23 096,48	- €
0746	Gare routière	- €	- €
0747	Révision PLU	38 965,05	- €
0768	Liaisons douces	102 154,98	422 486,10
0773	Immeuble à colombages	65 317,20	- €
0785	Salle de formation des arts vivants	- €	71 190
0787	Maison de santé pluridisciplinaire	256 137,95	181 759,72
01	Opérations non ventilables (subventions, participations, cautionnements, cessions)	22 400,78	382 064
	TOTAL	716 876,68 €	1 444 496,88 €

Détail des subventions par partenaire :

	Réalisé	Restes à réaliser
Etat	383 961, 91€	919 354,38€
Région	34 587, 00 €	40 000,00 €
Département	133 237,50€	103 078,50 €
Fonds européens	49 050,00 €	36 000,00 €
Communauté de communes	20 000,00 €	
Total	620 836,41€	1 062 432,88 €

E - Budget vert

Il s'agit pour cette année de coter deux axes :

- 1 – atténuation du changement climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre et augmentation du stockage de carbone
- 6 – biodiversité : préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Classement :

- Défavorable
- Favorable
- Neutre
- Non coté (pas de connaissance à ce stade de la prestation sur l'impact environnemental – exemple : étude non terminée)

Concernant la Ville de Saint-Jean-d'Angély, l'analyse a été réalisée en collaboration entre les services techniques – bureau développement durable – et le service des finances, en s'appuyant sur les documents suivants :

Pour la cotation atténuation (axe 1) :

- 1) I4CE – guide méthodologique
- 2) ECB – analyse avec composants

Pour la cotation biodiversité (axe 6) :

Guide méthodologique de cotation pour l'annexe environnementale des collectivités locales

Tableau retraçant les cotations par opération :

Opération	Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
01	Participation	Attribution compensation	13 530 €	Non coté	Non coté
0138 -Voirie	Requalification place du marché	Études	2 051,10 €	Défavorable (les travaux n'ont pas changé le parcours en piétonnier)	Neutre (car honoraires)
		Travaux	2 082 €	Défavorable	Neutre ou non coté
		Mobilier urbain	1 557,54 €	Neutre ou favorable (si limite la circulation)	Neutre
		Diagnostic	7 536 €	Neutre	Neutre
		Aménagement espace vert et autres	37 653,64 €	Favorable	Favorable
		Signalisation	5 776.60 €	Favorable	Neutre
0222 -Hôtel de ville	Achats	Matériels informatiques	45 431,93 €	Défavorable	Neutre
	Aménagement divers	Aménagement divers	2 291,40 €	Neutre	Neutre
	Travaux mairie	Travaux mairie	2 470,80 €	Neutre	neutre
0247-Abbaye	Ameublement	Mobilier médiathèque	3 464,74 €	Neutre	Neutre
	Travaux	Abbaye	3 665,03 €	Neutre	Neutre

Opération	Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
0436 Travaux bâtiment communaux divers	Travaux	Divers travaux en mairie	22 006,48 €	Neutre	Neutre
		Travaux msp	5 115,43 €	Neutre	Neutre
	Travaux marché	Rampe	3 804 €	Neutre	Neutre
	Travaux espace formation	Câblage store	9 185,77 €	Neutre	Neutre
	Travaux logement manoir	Changement fenêtre	16 060,34 €	Neutre	Neutre
	Travaux mairie	Chauffage	2 567,62 €	Neutre	Neutre
	Matériel	Visiophone	6 504 €	Neutre	Neutre
		Défibrillateur espace formation	1 341 €	Neutre	Neutre
0526-Aquisition matériel de voirie	Véhicules	Achat nouveaux véhicule	177 659,24 €	Défavorable	Neutre
	Petit matériel	Petit matériel espace verts	22 621,02 €	Neutre (batterie chargeur)	Neutre
		Petit matériel espace vert	53 052,76 €	Défavorable (Energie fossile)	Neutre
	Aménagement urbain	Jardinières, barrières ...	4 248 €	Favorable	neutre
		Mobilier urbain Bancs	7 942,10 €	Neutre	Neutre
	Prestation	Diagnostic auto	1 188 €	Neutre	Neutre
0579-Travaux bâtiment sportif	Etudes	Géotechnique bmx, levé topo parcelle...	20 081,80 €	Non coté à ce stade	Défavorable
	Travaux	Toiture stade	13 056 €	Neutre (réparation)	Défavorable
		Vestiaire pelouaille	1 171,75 €	Neutre	Neutre

Opération	Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
0595 Musée	Travaux	Restauration d'œuvre	8 849,50 €	Neutre	Neutre
	Etude	Scénographie	37423,40 €	Non coté	Non coté à ce stade
0603-Bordures de trottoirs	Travaux	Trottoirs et caniveaux	106 799,20 €	Favorable	Neutre (ne change rien au niveau du sol)
0672-Réserve foncière	Honoraires	Achat terrain, frais acquisition	441 746,06 €	Non coté	Neutre
0691 -Base nautique	Travaux	Rénovation passerelle	161 998,80 €	Neutre	Non coté
	Etude	Etude passerelle	10 224 €	Neutre	Non cotés
	Travaux	Liaison électrique	9 240 €	Neutre	Neutre
0711-Cimetière	Travaux	Végétalisation allées	57 743,10 €	Neutre	Favorable
0714 Travaux bâtiments culturels	Travaux	Restauration orgue	154 744,90 €	Neutre	Neutre
	Matériel	Achat piano	2 629 €	Défavorable	Neutre
		Achat matériel	825 €	Neutre	Neutre
0716-Jeux et espace de jeux	Matériel	Achat jeux	15 684 €	Neutre	Neutre
0717-matériel sport	Matériel	Achat matériels sportifs et autre	70 877,94 €	Neutre	Neutre
0732-kayak	Matériel	Casiers	9 700,45 €	Neutre	Neutre
0741 -Environnement propreté	Matériel	Containers	90 802,62 €	Neutre	Neutre
	Plantation	Arbres	19 970,23 €	Très favorable	Favorable
0746-Gare routière	Travaux	Branchement	9 062,41 €	Neutre	neutre
0747-PLU		Révision, modification PLU	16 991,59 €	Non coté	Non coté
0761-Vidéo protection	Travaux	Travaux et panneau	18 988,36 €	Neutre	Neutre
0768-Piste cyclable	Etude		1 020 €	Très favorable	Neutre

Opération	Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
	Travaux	Signalétique	6 461,24 €	Très favorable	Neutre
0773-Immeuble à colombage	Etude	Etude maison à pan de bois	25 362 €	Non coté	Neutre
	Travaux	Sécurisation et démolition	11 918,82 €	Neutre	Neutre
0779-Défense incendie	Travaux	Poteau incendie	5 494,28 €	Neutre	Neutre
0787-Maison de santé pluridisciplinaire	Etude	Pour la rénovation	2 151 €	Non coté	Neutre
	Travaux	Porte et extincteurs	7 596 €	Neutre	Neutre
	Travaux	Travaux à bord MSP	119 736,60 €	Défavorable (béton+ abattage arbustes)	Neutre

V – L'endettement

L'encours de la dette du budget principal Ville et du budget assainissement s'élève à 5 842 957,72 € au 31 décembre 2025, et se compose de 18 contrats. La situation générale de la dette du budget principal au 31/12/2025 hors cautions est la suivante :

	31/12/2024	31/12/2025	Variation
Encours	5 713 853,21 €	5 818 107,72 €	↗
Nbre d'emprunts	19	17	↘
Durée résiduelle	11 ans 11 mois	12 ans 8 mois	↗
Vie moyenne Résiduelle	5 ans 10 mois	5 ans 10 mois	
Taux moyen annuel	2,85%	2,75%	↘
Taux actuariel Résiduel	2,72%	2,19%	↘
Taux de marché	2,08%	2,61%	↗
Marge moyenne	1,15%	1,01%	↘

La dette consolidée au 31 décembre 2025, tous budgets confondus, s'élève à 5 842 957,72 €.

Sur l'exercice 2025, la Ville a remboursé sur :

- le budget principal Ville : 855 661,80 € en capital et payé 156 883,09 € d'intérêts hors ICNE,
- le budget annexe Assainissement : 66 754,15 € en capital et payé 2 654,22 € d'intérêts hors ICNE,

soit **922 415,95 €** de capital remboursé tous budgets.

La Ville a par ailleurs contracté un nouvel emprunt pour **1 000 000 €** auprès de l'Agence France locale.

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

VI – La consolidation des budgets

LIBELLES	REALISATIONS	dont Subventions d'équilibre	REALISATIONS	RESTES à REALISER	RESULTAT FINAL* <i>(fonct+invest+reste s à réaliser)</i>
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	INVESTISSEMENT	
I - BUDGET PRINCIPAL					
RECETTES (1)	9 829 987,40		3 825 621,54	1 444 496,88	
DEPENSES (2)	9 216 511,90		3 591 737,68	716 876,68	
Déficit reporté (3)			1 371 491,11		
Excédent reporté (4)*	694 972,83				
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)			-1 137 607,25		
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	1 308 448,33			727 620,20	898 461,28
TRANSPORTS					
RECETTES (1)	58 457,62	53 820,33	142,80		
DEPENSES (2)	58 457,62		0,00		
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	0,00		712,50		
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)					
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	0,00		855,30		855,30
ASSAINISSEMENT					
RECETTES (1)	249 265,66		198 919,92	0,00	
DEPENSES (2)	377 477,89		177 926,86	49 361,30	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	59 365,96		46 242,48		
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)	-68 846,27			-49 361,30	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)			67 235,54		-50 972,03
SALLE DE SPECTACLES - EDEN					
RECETTES (1)	442 907,42	335 237,90	193 019,27	0,00	
DEPENSES (2)	442 907,42		140 209,39	21 444,80	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	0,00		76 251,61		
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)				-21 444,80	
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	0,00		129 061,49		107 616,69
RESEAU DE CHALEUR BOIS					
RECETTES (1)	0,00		0,00	31 200,00	
DEPENSES (2)	0,00		21 520,00	223 500,00	
Déficit reporté (3)					
Excédent reporté (4)	0,00		0,00		
DEFICIT DE CLOTURE (1-2-3+4)			-21 520,00	-192 300,00	-213 820,00
EXCEDENT DE CLOTURE (1-2-3+4)	0,00				
RESULTATS CONSOLIDES					
DEFICIT			-961 974,92		
EXCEDENT	1 239 602,06			464 514,10	742 141,24



BUDGETS ANNEXES

BUDGET SALLE DE SPECTACLES - EDEN**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Reprise des résultats 2025			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	76 251,61 €	Reprise du résultat	0,00 €
Réalisation exercice 2025			
Dépenses	140 209,39 €	Dépenses	442 907,42 €
Recettes	193 019,27 €	Recettes (<i>dont 335 237,90€ de subvention d'équilibre</i>)	442 907,42 €
Résultat investissement	52 809,88 €	Résultat de fonctionnement	0,00 €
Restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2025			
Dépenses	21 444,80 €		
Recettes	- €		
Résultat s/restes à réaliser	21 444,80 €		
Excédent d'investissement	107 616,69 €	Affectation à l'investissement	0,00 €
Excédent de fonctionnement final			0,00 €

Détail des réalisations de l'exercice 2025 :

I – INVESTISSEMENT**Dépenses**

	CA 2024	BP 2025	CA 2025	Réalisations
Chapitre 20 – Etudes et insertions	3 364,25	0	0	
Chapitre 21 - Matériels et agencements	57 002,70	102 731,28	65 221,42	Acquisition visiophone + switch, pieds de tables, projecteurs et flight cases, micros
Chapitre 23 – Travaux	10 793,62	100 451,61	0	
Chapitre 040 – amortissements de biens	70 777,96	73 068,72	73 068,72	
Chapitre 041 – amortissement des subventions	36 693,33	2 000	1 919,25	
TOTAL	178 631,86 €	278 251,61 €	140 209,39 €	

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

Recettes

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Résultat		76 251,61 €	
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	86 396,20	0	0
Chapitre 040 - Amortissements	176 726,80	200 000	191 100,02
Chapitre 041 – amortissements des subventions	36 693,33	2 000	1 919,25
TOTAL	299 816,33 €	278 251,61 €	193 019,27 €

II – FONCTIONNEMENT**Dépenses**

	CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
Chapitre 011 – charges à caractère général	149 656,56	138 850	110 207,23	-26,36%
Chapitre 012 – charges de personnel	121 356	154 000	141 446,74	16,56%
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	0,31	3 000	153,45	
Chapitre 042 - Dotations amortissements	176 726,80	200 000	191 100,02	8,13%
TOTAL	447 739,67 €	495 850 €	442 907,44 €	-1,08%

Recettes

	CA 2024	BP 2025	CA 2025	Variation 2025/2024
Chapitre 75 - Autres produits divers de gestion + autre	32 853,03	35 600	34 600,82	5%
Chapitre 75 - Subvention équilibre	344 108,68	387 181,28	335 237,90	-3%
Chapitre 042 - Amortissement	707 77,96	73 068,72	73 068,72	3%
TOTAL	447 739,67 €	495 850 €	442 907,44 €	-1%

La subvention d'équilibre est en diminution au CA 2025 par rapport à l'exercice 2024.

Budget vert

Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
Achats de matériels	Visiophone, pieds de table, projecteurs et flight case, coffret d'alimentation électrique	59 018,23 €	neutre	neutre
Achats de matériels	Switch et micros	6 203,19 €	défavorable	neutre

BUDGET TRANSPORTS**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Reprise des résultats 2024			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	712,50 €	Reprise du résultat	0,00 €
Réalisation exercice 2025			
Dépenses	0,00 €	Dépenses	58 457,62 €
Recettes	142,80 €	Recettes (dont 56 682,42 € de subvention d'équilibre)	58 457,62 €
Résultat investissement	142,80 €	Résultat de fonctionnement	0,00 €
Restes à réaliser			
Dépenses			
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser			
Excédent d'investissement	855,30 €	Affectation à l'investissement	0,00 €
	Excédent de fonctionnement final		0,00 €

Détail des réalisations de l'exercice 2025 :

I – INVESTISSEMENT

Dépenses : 0.00 €

Aucune dépense d'investissement n'a été constatée sur cette section en 2025.

Recettes

i. Amortissement 142,80 €

II - FONCTIONNEMENT**Dépenses :**

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Chapitre 011 – charges à caractère général	15514,32	20 000,00 €	14 002,92
Chapitre 012 – charges de personnel	40090,71	44 500,00 €	44 296,60
Chapitre 042 – Dotations amortissements	142,80 €	142,80 €	142,80 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		15,30 €	15,30 €
TOTAL	55747,83 €	64 658,10 €	58 457,62 €

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

Recettes

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Chapitre 70 – vente de produits et services	1 927,50 €	3000	1 775,20
Chapitre 74 -Subvention d'équilibre	53 820,33 €	61658,1	56 682,42
TOTAL	55 747,83 €	64658,10 €	58 457,62 €

L'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé par une subvention du budget principal d'un montant de 56 682,42 €, en augmentation par rapport à l'exercice 2024 (53 820,33 €) en raison principalement de dépenses d'entretien du matériel roulant réalisées cette année.

BUDGET ASSAINISSEMENT**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Reprise des résultats 2024			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Reprise du résultat	46 242,48 €	Reprise du résultat	59 365,96 €
Réalizations exercice 2025			
Dépenses	177 926,86 €	Dépenses	377 477,89 €
Recettes	198 919,92 €	Recettes	249 265,66 €
Résultat investissement	20 993,06 €	Résultat de fonctionnement	-128 212,23 €
Restes à réaliser			
Dépenses	49 361,30 €		
Recettes			
Résultat s/restes à réaliser	-49 361,30 €		
Excédent d'investissement	17 874,24 €	Affectation à l'investissement	- €
Déficit de fonctionnement final			-68 846,27 €

Détail des réalisations de l'exercice 2025 :

I – INVESTISSEMENT**Dépenses**

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Chapitre 16 – remboursement du capital de la dette	66 754,20	66 754,15 €	66 754,15 €
Chapitre 20 – Frais d'études	4 640	4 105 €	4 015 €
Chapitre 23 – Travaux	543 691,46	138 533,33 €	70 689,83 €
Chapitre 040 – amortissement des subventions	31 827,88 €	31 850,00 €	31 827,88 €
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	- 37 985 €	4 640 €	4 640 €
TOTAL	684 898,54 €	245 882,48 €	177 926,86 €

Recettes

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Résultats		46 262,48	
Chapitre 10 – Réserves	178 776,77 €	0 €	0 €
Chapitre 040 – Amortissements	194 279,92 €	195 000,00 €	194 279,92 €
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	- 37 985 €	4 640 €	4 640 €
TOTAL	411 041,69 €	245 882,48 €	198 919,92 €

Les travaux concernent principalement des travaux de renouvellement de réseaux (rue Poissonnière, Bd Lair et des études géotechniques).

II – FONCTIONNEMENT

Dépenses

	CA 2024	BP 2025	CA 2025	Evolution 2025/2024
Chapitre 011 – charges à caractère général	46 639,27	179 771,11	162 294,24	2,48
Chapitre 012 – charges de personnel	16 460,49	20 000,00	19 146,88	0,16
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	0,55	10,00	0,15	-0,73
Chapitre 66 – charges financières	3 928,05	2 883,11	1 756,70	-0,55
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00	0,00
Chapitre 042 - Dotations aux amortissements	194 279,92	195 000,00	194 279,92	0,00
TOTAL	261 308,28 €	397 764,22 €	377 477,89 €	0,44

Recettes

	CA 2024	BP 2025	CA 2025
Résultat de fonctionnement reporté		59 365,96	
Chapitre 70 - Produit de la surtaxe	258 907	306 548,26	214 769,59
Chapitre 75 - Autres produits divers de gestion	1,55	0	2 668,19
Subventions transférées	31 827,88	31 850,00	31 827,88
TOTAL	258 908,55 €	397 764,22 €	249 265,66 €

L'exercice 2025 est négatif, marqué par une importante augmentation des charges à caractère général.

L'encours de la dette au 31 décembre 2025 s'élève à 24 850,00€.

Budget vert

Prestations réalisées	Détails	Montants	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
Etudes	Renforcement réseau collecte EU	465,00 €	non côtéé	neutre
Etudes	Etude géotechnique de conception	3 550 €	non côtéé	neutre
Travaux	Raccordement du tout à l'égout rue Poissonnière	13 960,86 €	non côtéé	neutre
Travaux	Renouvellement du réseau d'assainissement Bd Lair	56 728,97 €	non côtéé	neutre

BUDGET RESEAU DE CHALEUR BOIS**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025**

Reprise des résultats 2024			
INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Pas de résultat antérieur		0 €	Pas de résultat antérieur
			0 €
Réalizations exercice 2025			
Dépenses	21 520 €	Dépenses	0 €
Recettes	0 €	Recettes	0 €
Résultat investissement	21 520 €	Résultat de fonctionnement	0 €
Restes à réaliser à reporter sur l'exercice 2025			
Dépenses	223 500 €		
Recettes	31 200 €		
Résultat s/restes à réaliser	- 192 300 €		
Déficit d'investissement	213 820 €	Affectation à l'investissement	0 €
Excédent de fonctionnement final			0 €

Ce budget a été créé par délibération n° D5 du 12 décembre 2024.

Détail des réalisations de l'exercice 2025 :

I – INVESTISSEMENT**Dépenses**

	BP 2025	CA 2025
Chapitre 20 – Frais d'insertion	720	270
Chapitre 20 – Frais d'études	569 280	21 250
TOTAL	570 000 €	21 520 €

Recettes

	BP 2025	CA 2025
Chapitre 13 – Subventions	31 200	0
Chapitre 16 – Emprunt	538 800	0
TOTAL	570 000 €	0 €

AR Prefecture

017-211703475-20260226-2026_02_D2-DE
Reçu le 27/02/2026

II – FONCTIONNEMENT**Dépenses**

	BP 2025	CA 2025
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10	0

Recettes

	BP 2025	CA 2025
Chapitre 75 - Autres produits divers de gestion	10	0

Budget vert

Prestations	Montant	Cotation ATTENUATION	Cotation BIODIVERSITE
Etudes et insertions	21 520 €	neutre	défavorable (artificialisation)